



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Caisse cantonale de chômage à Morges emménage dans de nouveaux locaux plus accessibles

Inaugurée et ouverte au mois de septembre 2000, l'agence de Morges de la Caisse cantonale de chômage (CCh) inaugure aujourd'hui ses nouveaux locaux. Conservant son adresse à l'avenue de la Gottaz 32 - à proximité de l'Office régional de placement (ORP) - elle prend ainsi officiellement ses nouveaux quartiers au rez-de-chaussée de l'immeuble.

L'agence a connu un développement important au cours des derniers mois. N'employant à son ouverture que deux collaboratrices à 50% dans une petite surface de 50 m², elle occupe dorénavant quatre personnes à plein temps, ce qui a contraint à un changement de locaux.

En plus de bureaux plus spacieux, la nouvelle surface de 120 m² comprend une zone d'accueil avec réception, une salle d'attente, deux salles individuelles pour des entretiens personnalisés, ainsi qu'un accès facilité pour les poussettes et les chaises roulantes.

Ouverte à tous les assurés quel que soit leur domicile, l'agence de Morges accueille en priorité les demandeurs d'emploi inscrits auprès des ORP de Morges et de l'Ouest lausannois.

La CCh a été certifiée ISO 9001 en 2002 et a notamment mené à bien différents projets qui s'intègrent à la démarche qualité, dont l'ouverture d'agences à Morges, Vevey, Aigle et Orbe. Le nouvel aménagement de la Caisse de Morges fait, lui aussi, intégralement partie de cette recherche de qualité qui tend à offrir aux usagers des services toujours mieux adaptés.

Lausanne, le 20 novembre 2003

François Chanson, Chef de la Caisse cantonale de chômage, 021 316 60 51 -
francois.chanson@cch.vd.ch